



Investir dans les populations rurales

## TERMES DE REFERENCE

**SELECTION D'UN PRESTATAIRE POUR LE  
DEVELOPPEMENT DE CURRICULA DE  
FORMATION ADAPTES ET SUR MESURE,  
FORMATION ET SUIVI DES PLANS D'AFFAIRE  
DES JEUNES, FEMMES ET PERSONNES  
HANDICAPEES DANS LE CADRE DU  
PROGRAMME REGIONAL D'INTEGRATION DES  
MARCHES AGRICOLES (PRIMA-TOGO)**

FINANCEMENT : FIDA

*- Mars 2024 -*

---

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE  
L'ELEVAGE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL**

**PROGRAMME REGIONAL D'INTEGRATION DES  
MARCHES AGRICOLES (PRIMA-TOGO)**

**Termes de référence (TDR) relatif à la  
Sélection d'un prestataire pour le développement de curricula de  
formation adaptés et sur mesure, formation et suivi des plans  
d'affaire des jeunes, des femmes et des personnes handicapées dans  
le cadre du programme régional d'intégration des marchés  
agricoles (PRIMA-TOGO)**

**Référence : .....**

**Date de soumission**

---

## Remarques liminaires

Établi par le *Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement Rural (MAEDR)* pour le compte du *Programme Régional d'Intégration des Marchés Agricoles (PRIMA-TOGO)*, le présent document prend appui sur la première édition du document type pour la passation de marchés consacré aux mandats. Ce document publié par le FIDA, disponible à l'adresse [www.ifad.org/fr/project-procurement](http://www.ifad.org/fr/project-procurement), doit être utilisé pour la passation de marchés portant sur la prestation de services dans le cadre de projets financés par le Fonds.

Le FIDA ne saurait se porter garant de l'exhaustivité des informations figurant dans le présent document, de leur exactitude ou, le cas échéant, de leur traduction, ni de tout autre aspect ayant trait à son contenu.

**Termes de référence relatif à la  
sélection d'un centre d'incubation ou cabinet pour l'élaboration des  
curricula de formation, la formation, la préparation et le suivi des  
plans d'affaires des jeunes, des femmes et des personnes handicapées  
dans les corridors commerciaux transfrontaliers avec le Bénin dans le  
cadre du Programme Régional d'Intégration des Marchés Agricoles  
(PRIMA-TOGO)**

**1. Client**

Le client de cette mission est le *Ministère de l'agriculture de l'élevage et du développement rural (MAEDR) agissant pour le compte du Programme Régional d'Intégration des Marchés Agricoles TOGO (PRIMA-TOGO).*

**2. Informations générales sur le pays**

Pays de l'Afrique de l'Ouest, le Togo est situé dans le golfe de Guinée et couvre une superficie de 56 600 km<sup>2</sup>. Il s'étire sur environ 600 km du nord au sud avec une largeur comprise entre 50 et 150 km. Limité au nord par le Burkina Faso, au sud par le golfe de Guinée, à l'est par le Bénin et à l'ouest par le Ghana, la population résidente du Togo en novembre 2022 se chiffre à 8 095 498 habitants dont 3 944 510 hommes et 4 150 988 femmes soit 51,3 % de femmes selon le cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5).

Le climat du Togo est de type tropical et comprend principalement deux saisons : une saison sèche et une saison des pluies. La population vit majoritairement en milieu rural avec 4 621 706 habitants contre 3 473 792 en milieu urbain, soit un taux d'urbanisation de 42,9 %. Elle pratique une assez grande variété de productions rurales, l'agriculture employant plus des deux tiers des actifs et représentant 40% du PIB national.

Conformément au COSOP 2022-2027 pour le Togo, le FIDA a répondu à la demande de la République Togolaise pour la formulation du Programme Régional d'Intégration des Marchés Agricoles (PRIMA). Il faut préciser que le Togo depuis quelques années a amélioré sa gouvernance financière comme le reconnaissent les institutions financières internationales. Cet environnement reste favorable à la mise en œuvre du Programme qui a déjà été approuvée par le FIDA en juillet 2022. La présente mission s'inscrit donc dans le cadre de la mise en œuvre dudit programme.

**3. Genèse du projet**

Le FIDA et le gouvernement Togolais se sont accordés pour établir un cadre de réflexion régional dont l'objectif est l'augmentation des échanges commerciaux agricoles entre pays frontaliers dans l'esprit de l'intensification des échanges intra-communautaires au sein de la CEDEAO et dans la progression vers une zone africaine de libre-échange. Le Programme régional d'intégration des marchés agricoles - Togo (PRIMA-Togo) passe à l'échelle et de manière coordonnée les acquis des précédents projets du pays. Le Programme reflète un esprit de transformation durable de l'agriculture familiale tirée par les marchés agricoles et ce, dans un espace sous-régional intégrant le Togo et d'autres pays voisins au sein de cinq corridors commerciaux sous régionaux et conformément aux priorités définies avec le Gouvernement dans le but d'accroître durablement les revenus et la diversité alimentaire des ménages ruraux du Pays.

Le coût total du PRIMA-TOGO y compris les imprévus, est estimé à 42,7 millions de dollars US, soit environ 25 milliards de FCFA sur la période de 2022 à 2028. Il cible particulièrement les corridors commerciaux transfrontaliers communs avec le Bénin et les autres pays de la CEDEAO. Le Programme PRIMA-Togo cible particulièrement quatre corridors commerciaux transfrontaliers avec le Bénin.

**C'est dans le but de créer les conditions favorables au développement des initiatives entrepreneuriales au sein des corridors commerciaux transfrontaliers avec le Bénin que le présent recrutement d'un prestataire est envisagé. Il vise à identifier un centre d'incubation ou cabinet expérimenté afin d'accompagner les agri-preneurs cibles du PRIMA-Togo. Cette activité se réfèrera au contexte stratégique axé sur le développement d'une agriculture moderne, tournée vers le marché, créatrice de richesse et d'emplois à travers la promotion des clusters.**

L'objectif global du PRIMA est de stimuler le commerce agricole régional pour créer des emplois pour les femmes et les jeunes, augmenter les revenus et améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des ruraux pauvres.

L'objectif de développement est de soutenir la transformation durable de l'agriculture familiale au Bénin et au Togo en améliorant les performances des pôles commerciaux sous régionaux et des couloirs de transport transfrontaliers tout en favorisant l'entreprenariat rural pour les jeunes et les femmes, et en intégrant pleinement les petits exploitants dans les marchés nationaux et sous régionaux.

Le PRIMA sera mis en œuvre par le biais de deux projets nationaux (PRIMA-Bénin et PRIMA-Togo) sur une période de 6 ans (de 2022 à 2028) en ciblant particulièrement les corridors commerciaux transfrontaliers communs aux deux pays et aux autres pays de la CEDEAO. La dimension régionale du PRIMA sera coordonnée par une unité régionale d'assistance technique (UniRAT) logée au sein de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) basée à Lomé au Togo. Elle accompagnera principalement les actions de coordination régionale, suivi-évaluation et gestion des connaissances, intégration des marchés, dialogue politique et mise en œuvre de l'engagement citoyen.

Le programme comporte trois composantes techniques et une quatrième composante de coordination et de gestion fiduciaire. Les composantes techniques sont : i) Intégration des marchés et entreprenariat rural ; ii) Transformation de l'agriculture familiale adaptée au changement climatique ; iii) Dialogue politique et engagement citoyen.

### **Composante 1 : Intégration des marchés et entreprenariat rural**

La composante 1 soutiendra les activités visant à améliorer la performance des infrastructures logistiques et de commercialisation existantes favorisant les flux de produits agricoles dans les couloirs commerciaux sous régionaux et transfrontaliers en (i) ouvrant des zones de production réhabilitées aux marchés agricoles régionaux avec une accessibilité cohérente et permanente (pistes rurales), (ii) assurant une gestion et un entretien durables des infrastructures économiques publiques, (iii) renforçant les capacités entrepreneuriales des jeunes, des femmes et des OP impliquées dans cette initiative régionale.

### **Composante 2 : Transformation d'une agriculture familiale adaptée au changement climatique**

La composante 2 est composée des trois sous-composantes suivantes : (i) Gestion durable des bassins versants transfrontaliers ; (ii) Développement et gestion durable

des périmètres irrigués à petite échelle ; (iii) Amélioration de la sécurité nutritionnelle des familles et soutien à l'intégration des femmes. Cette composante développera la synergie et la complémentarité avec le portefeuille de projets en cours du FIDA en mettant l'accent sur l'agro entrepreneuriat.

### **Composante 3. Dialogue politique et engagement citoyen**

Cette composante vise à renforcer l'intégration économique régionale, dont la participation des organisations d'agriculteurs aux instances décisionnelles de la CEDEAO et des autres dispositifs régionaux de pilotage des stratégies de marché agricole à l'échelle transfrontalière. Le programme contribuera à atténuer les contraintes de politiques commerciales liées au commerce interrégional, en particulier les politiques non douanières. Cette approche permettra d'identifier les lacunes réglementaires (normes, qualité des produits agricoles).

L'objectif de cette composante est de renforcer les capacités des groupes cibles de PRIMA et des partenaires clés à tous les niveaux pour plaider en faveur de politiques publiques plus propices à l'intégration des marchés. Un premier ensemble d'activités sera lié à la collecte, aux études et à l'analyse de données pour définir un programme de dialogue politique. L'autre sera axé sur le renforcement des capacités des parties prenantes à mieux suivre et évaluer la mise en œuvre de PRIMA avec des propositions régulières sur les améliorations et les enseignements tirés à intégrer dans le dialogue politique (engagement citoyen).

### **4. Informations générales relatives à la mission**

Les présents termes de référence sont élaborés pour définir les modalités de sélection d'un centre d'incubation ou d'un cabinet pour l'élaboration des curricula de formation, la formation, la préparation et le suivi des plans d'affaires des jeunes, des femmes et des personnes handicapées dans les corridors commerciaux transfrontaliers avec le Bénin à savoir : Djougou-Kéto-Gando; Kaboli-Glazoué; Glazoué-Anié et Bohicon-Dogbo-Notsé.

La réalisation de cette mission sera donc assurée par un centre d'incubation ou un cabinet ayant l'expertise en la matière et disposant de formateur et coaches chevronnés. L'accompagnement se fera en fonction de la catégorie d'entrepreneurs :

- ⇒ Les entrepreneurs actifs seront formés par le cabinet ou le centre d'incubation retenu. Cette structure d'accompagnement fera une évaluation des compétences des entrepreneurs et identifiera les besoins en renforcement de capacité. Elle proposera des curricula de formation adaptés et sur mesure pour les accompagner durant un (1) an. Des sessions de formation seront organisées à cet effet pour les renforcer. Des coaches seront identifiés au sein du cabinet ou centre d'incubation pour accompagner les promoteurs dans l'élaboration des plans d'affaires, leur mise en relation avec les institutions financières et la mise en œuvre desdits plans d'affaires. Un suivi post formation au moins sur les premiers mois de la fin de la formation sera déployé au profit de ces agripreneurs pour la mise en place des outils de gestion de leurs entreprises.
- ⇒ Les jeunes primo-entrepreneurs sélectionnés seront formés en mode internat dans le centre d'incubation retenu en tenant compte des curricula de formation élaborés. Ces formations accélérées dureront au maximum six (6) semaines. Cette incubation comprendra les phases suivantes : formation des primo-

entrepreneurs sur les principes de base de l'entrepreneuriat et les spécificités de l'entrepreneuriat rural, leur préparation et leur accompagnement dans l'élaboration des plans d'affaires ainsi que leur suivi accompagnement dans la mise en œuvre desdits plans d'affaires.

## **5. Objectif général**

L'objectif de la mission est d'élaborer les curricula de formation, former et accompagner les agri-preneurs, jeunes, femmes et personnes handicapées dans l'identification et la mise en œuvre de leurs initiatives entrepreneuriales au sein des corridors commerciaux transfrontaliers avec le Bénin.

## **6. Objectifs spécifiques de la mission**

De façon spécifique, la mission vise à :

- élaborer et valider les curricula de formation adaptés et sur mesure selon les catégories de groupes cibles ;
- former les agri-preneurs, jeunes, femmes et personnes handicapées porteurs d'initiatives entrepreneuriales au sein des corridors commerciaux transfrontaliers avec le Bénin ;
- accompagner les agri-preneurs, jeunes, femmes et personnes handicapées dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'affaires ;
- suivre les agri-preneurs, jeunes, femmes et personnes handicapées dans la mise en œuvre des plans d'affaires.

## **7. Rapports et calendrier des résultats attendus**

Les résultats attendus de cette prestation sont entre autres :

- les curricula de formation sont élaborés et validés ;
- les agri-preneurs, jeunes, femmes et personnes handicapées porteurs d'initiatives entrepreneuriales au sein des corridors commerciaux transfrontaliers avec le Bénin sont formés ;
- les agri-preneurs, jeunes, femmes et personnes handicapées porteurs d'initiatives entrepreneuriales au sein des corridors commerciaux transfrontaliers avec le Bénin sont accompagnés dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs plans d'affaires ;
- les agri-preneurs, jeunes, femmes et personnes handicapées porteurs d'initiatives entrepreneuriales au sein des corridors commerciaux transfrontaliers avec le Bénin sont suivis dans la mise en œuvre de leurs plans d'affaires.

Il est attendu que le centre d'incubation ou le cabinet fournisse les produits suivants :

- une note méthodologique précisant clairement les activités que les centres d'incubation et cabinets comptent mener, les différentes étapes, la durée de la prestation et le calendrier de travail, les ressources humaines, matérielles et logistiques à mettre en œuvre, la répartition des tâches entre les formateurs et les coaches ;
- des curricula de formation élaborés suite à l'identification des besoins en renforcement de capacités, la proposition et la validation desdits curricula ;
- des plans d'affaires validés des agri-preneurs, jeunes, femmes et personnes handicapées ;
- des rapports d'étapes de la mission ;
- un rapport final de la mission.

## **8. Qualifications et expérience des consultants**

Les consultants (Cabinets) seront sélectionnés selon la méthode de la Sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC) expliquée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>.

### **Les critères de présélection des consultants sont les suivants :**

La participation au processus de sélection est ouverte uniquement aux centres d'incubation et cabinets au régime fiscal avec TVA et dont les prestations sont reconnues et certifiées par les services compétents en charge de la formation professionnelle. Ils doivent être en règle vis-à-vis de l'administration locale : notamment vis-à-vis de l'OTR, la CNSS, l'inspection du travail et des lois sociales, et ne sont pas sous le coup d'aucune interdiction. Ils justifient d'expériences suffisantes au regard de la prestation demandée.

#### **1. La nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience : (15 points)**

- être un centre d'incubation ou un cabinet régulièrement installé et justifiant de sept (07) ans d'existence dans le domaine agricole (Entrepreneuriat agricole, rural etc.)

#### **2. Les qualifications du candidat dans le domaine des prestations : (25 points)**

- justifier de cinq (05) ans d'expérience dans l'accompagnement des agri-preneurs, coopératives agricoles et TPME en lien avec le secteur agricole ;

#### **3. Les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues : (30 points)**

- avoir réalisé au moins deux (02) missions portant sur l'accompagnement des agri-preneurs, coopératives agricoles et TPME en lien avec le secteur agricole.

#### **4. L'organisation technique et managériale du cabinet (20 points)**

- justifier d'une bonne organisation technique et managériale.

**(Les centres d'incubation ou cabinets devront disposer d'une bonne organisation technique et managériale qu'ils devront justifier à travers la**

**fourniture des preuves y relatives à l'instar de la preuve de la disponibilité d'installation de formation, etc.).**

**5. Les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels : (10 points)**

Les centres d'incubation et cabinets devront disposer d'un personnel professionnel pouvant réaliser des formations et coaching dans le domaine de l'entrepreneuriat rural composé d'au moins sept (07) agents dont :

- deux (02) ingénieurs agroéconomistes, agronome, agrobusiness ;
- quatre (04) techniciens en agrobusiness ;
- une (01) secrétaire.

***NB : Pour toutes les exigences ci-dessus mentionnées, seules les informations et missions prouvées par des attestations seront prises en compte lors de l'évaluation.***

***Le PRIMA-TOGO pourra organiser une mission de vérification des infrastructures évoquées par les consultants susceptibles de figurer sur la liste restreinte, afin de s'assurer de leur existence avant la suite de la procédure.***

**9. Lieu et délai d'exécution**

La durée prévue pour la prestation est d'un an.

**10. Coordination du projet**

La Coordination Opérationnelle Déléguée (COD) assurera la liaison avec le centre d'incubation ou le cabinet, elle mettra à la disposition du bureau tous les documents nécessaires sur le Projet (DCP, Cadre Logique, CMR). Le projet mettra en place un pool d'expert pour assurer le pilotage institutionnel de la prestation jusqu'à la validation du rapport final.

**11. Services et équipements à fournir par le client**

Le Programme régional d'intégration des marchés agricoles Togo (PRIMA-TOGO) mettra à disposition du consultant les documents officiels en lien avec la mission.

**12. Services et équipements à fournir par le consultant**

Le cabinet spécialisé devra mobiliser toutes les ressources nécessaires au bon déroulement de la mission. Ces ressources tous azimuts lui permettront de :

- élaborer les curricula de formation adaptés et sur mesure ;
- former les agri-preneurs, jeunes, femmes et personnes handicapées porteurs d'initiatives entrepreneuriales au sein des corridors commerciaux transfrontaliers avec le Bénin ;
- accompagner les agri-preneurs, jeunes, femmes et personnes handicapées dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'affaires ;
- suivre les agri-preneurs, jeunes, femmes et personnes handicapées dans la mise en œuvre des plans d'affaires.